



Harcèlement au travail

CONGRÈS SASPAS DU 31 MARS 2016

MASSAOUDI IMANE IMG 3^E ANNÉE UFR LYON EST

▶ Indicateur des **changements sociétaux** et d'un **malaise profond** dans le monde du travail.

▶ Depuis 2002 : le Code du Travail sanctionne le harcèlement moral au travail (art L122-49 à 51)

- ▶ 4 types de comportements abusifs :
- Isolement et refus de communication
 - Atteinte aux conditions de travail
 - Atteinte à la dignité
 - Violences : verbale, physique, sexuelle



▶ Conséquences sur la santé :

- initialement : réactions de stress
- anxiété chronique, culpabilité, troubles psychosomatiques
- **état dépressif majeur** voire état de stress post-traumatique

▶ 2 difficultés pour le médecin traitant :

- différencier le harcèlement moral d'une autre forme de souffrance ou d'une demande abusive de certificat médical ou d'arrêt de travail
- le traitement symptomatique peut rester inefficace **tant que la situation professionnelle est maintenue.**

► Rôle du médecin :

- **Accueillir** le patient, **Ecouter** sa souffrance
- Amener la personne à réfléchir sur sa situation (ne pas la figer dans une position de victime)
- Aider la personne à **comprendre** : ce qui s'est passé dans l'entreprise (OBJECTIF) et la façon dont elle a subi le changement (SUBJECTIF)
- **Traiter** : anxiolytique, antidépresseur si besoin
- Prendre contact avec **le médecin du travail**
- **Orienter** : psychiatre, psychologue, consultations dédiées (CH Lyon Sud pour le Rhône).



► Quelques remarques :

- Lors de la rédaction du certificat médical : éviter d'utiliser les mots « harcèlement moral » qui ont une valeur juridique.

→ risque de **plainte pour dénonciation calomnieuse**
pour le médecin et le patient

- Il est possible de déclarer le syndrome anxio-dépressif comme un **accident du travail** (pas besoin d'établir un lien de causalité avec le traumatisme).

Références bibliographiques

- ▶ Leymann H. Mobbing. La persécution au travail. 1996.
- ▶ Hirigoyen MF. Malaise dans le travail : harcèlement moral, démêler le vrai du faux. 2001
- ▶ Hirigoyen MF. Harcèlement moral – Une forme particulière de souffrance au travail. La revue du praticien Médecine Générale numéro 758-759 février 2007.

